

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté  
industrielle, énergétique et numérique

**Avenant n°4 à la convention de délégation de gestion relative au centre de gestion financière  
placé sous l'autorité du trésorier général des douanes  
(opérations de la direction interrégionale des douanes - Grand Est)**

Entre :

La direction interrégionale des douanes - Grand Est, représentée par M. Philippe MARNAT, directeur interrégional, désignée sous le terme de « délégant », d'une part,

Et

La trésorerie générale des douanes, représentée par Mme Nadine MORELLE, trésorier général des douanes, désignée sous le terme de « déléataire », d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

**Article 1<sup>er</sup>**

En application de son article 7, la convention de délégation de gestion du 2 avril 2024 relative au centre de gestion financière placé sous l'autorité du trésorier général des douanes (opérations de la direction interrégionale des douanes - Grand Est) est modifiée comme suit :

L'annexe de la convention est remplacée par l'annexe ci-jointe.

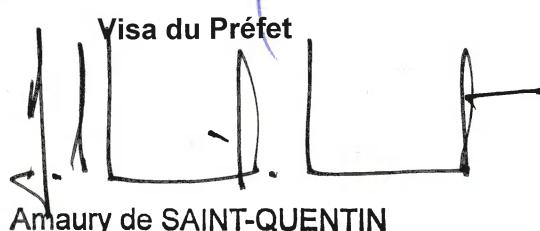
**Article 2**

Le présent avenant prend effet le lendemain de sa publication.

Fait à Metz, le 20 janvier 2026

<p><b>Le délégant,</b> Direction interrégionale des douanes Grand Est</p> <p><i>[Signature de Philippe MARNAT]</i></p> <p><b>Le directeur interrégional,</b> <b>Philippe MARNAT</b></p>	<p><b>Le déléataire,</b> Trésorerie générale des douanes</p> <p><i>[Signature de Nadine MORELLE]</i></p> <p><b>Le trésorier général des douanes,</b> <b>Nadine MORELLE</b></p>
---	--

**Visa du Préfet**



Amaury de SAINT-QUENTIN

## ANNEXE

### UNITÉS OPÉRATIONNELLES

0302-CDI2-C010

0302-CDI2-DI57

0302-DI21-DI21

0302-DI33-DI33

0302-DI44-DI44

0302-DI57-DI57

0302-DI76-DI76

0302-DI95-DI95

0348-DP67-DR67

0362-MEFR-CDDI

0723-DR67-DR67